

Document de travail n°26

L'emploi à la mi-2011

Un retour rapide des créations d'emplois



Coe-Rexecode

JUILLET 2011

Ce document de travail a été réalisé par



Amandine
BRUN-SCHAMMÉ

Amandine BRUN-SCHAMMÉ est Docteur en économie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a rejoint Coe-Rexecode en 2009 après avoir occupé un poste de chargée d'études économiques à la DGTPE au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (2001-2004) puis à la Drees au Ministère de la Santé (2004-2009). Elle est chargée des travaux de politique économique portant notamment sur l'emploi et la protection sociale.

Avec la participation de Denis FERRAND, Daniela ORDONEZ et Hélène COLAS

Coe-Rexecode

Direction

Michel DIDIER, président ; Jean-Michel BOUSSEMART, délégué général ; Denis FERRAND, directeur général
Alain HENRIOT, directeur délégué ; Jacques ANAS, directeur des indicateurs économiques et des modèles statistiques
Gilles KOLÉDA, directeur des études

Conjoncture et prévisions

Jacques ANAS : construction-immobilier - Tél. 01 53 89 20 72 - janas@coe-rexecode.fr
Jean-Michel BOUSSEMART : Amérique du Nord - Tél. 01 53 89 20 97 - jmboussemart@coe-rexecode.fr
Daniela ORDONEZ : Espagne, Italie, Amérique latine - Tél. 01 53 89 20 93 - dordonez@coe-rexecode.fr
Denis FERRAND : France, Benelux, Allemagne, Japon, compétitivité, conjoncture de l'industrie - Tél. 01 53 89 20 86 - dferrand@coe-rexecode.fr
Alain HENRIOT : zone euro, Royaume-Uni, échanges mondiaux - Europe de l'Est - Tél. 01 53 89 20 80 - ahenriot@coe-rexecode.fr
Romain SARRON : Allemagne, Pays d'Europe centrale et de l'Est - Tél. 01.53.89.20.77 - rsarron@coe-rexecode.fr
Thuy Van PHAM : Asie émergente, Chine, services - Tél. 01 53 89 20 96 - vpham@coe-rexecode.fr

Études et politique économique

Gilles KOLÉDA : politique économique, environnement et croissance - Tél. 01 53 89 20 87 - gkoleda@coe-rexecode.fr
Antonin ARLANDIS : télécommunication et macro-économie - Tél. 01 53 89 20 88 - aarlandis@coe-rexecode.fr
Amandine BRUN-SCHAMMÉ : emploi et protection sociale - Tél. 01 53 89 20 81 - abrun-schamme@coe-rexecode.fr
Stéphane CIRIANI : télécommunication et macro-économie - Tél. 01 53 89 20 82 - sciriani@coe-rexecode.fr

Indicateurs, enquêtes

Jacques ANAS : indicateurs de retournement, indicateurs avancés - Tél. 01 53 89 20 72 - janas@coe-rexecode.fr
Aurélien HEUZÉ : enquête Trésorerie, indicateurs Coe-rexecode - Tél. 01 53 89 20 75 - aheuze@coe-rexecode.fr

Statistiques

Dominique DALLE-MOLLE : Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, NTIC, matières premières - Tél. 01 53 89 20 95 - ddalle-molle@coe-rexecode.fr
Aurélien HEUZÉ : séries financières, zone euro, pays de l'Est, finances publiques, commerce international - Tél. 01 53 89 20 75 - aheuze@coe-rexecode.fr
Marie-Claude KONATÉ : France, Asie, coûts salariaux, construction, Tél. 01 53 89 20 94 - mckonate@coe-rexecode.fr
Christine RIEFFEL : autres pays de l'Union européenne, Suisse, Norvège, Amérique latine, énergie, métaux

Documentation, Informatique et site web

Murielle PREVOST - Tél. 01 53 89 20 83 - mprevost@coe-rexecode.fr
Fabienne BESSON-LHOSTE, webmestre - Tél. 01 53 89 20 92 - fbesson-lhoste@coe-rexecode.fr
Sylvie FOUTRIER - Tél. 01 53 89 20 98 - sfoutrier@coe-rexecode.fr
Dominique DALLE-MOLLE - Tél. 01 53 89 20 95 - ddalle-molle@coe-rexecode.fr
Régine GAYET - Tél. 01 53 89 20 71 - rgayet@coe-rexecode.fr

Administration et gestion

Maria LAHAYE, *administration générale* - 01 53 89 20 99 - mlahaye@coe-rexecode.fr
Régine GAYET, *imprimerie, relations avec les adhérents* - 01 53 89 20 71 - rgayet@coe-rexecode.fr
Martine GRANGÉ, *secrétariat et publications* - 01 53 89 20 90 - mgrange@coe-rexecode.fr
Françoise SAINT-LOUIS, *secrétariat* - 01 53 89 20 89 - fsaint-louis@coe-rexecode.fr

Conseil d'Administration

Michel DIDIER, Président ; Pierre-Antoine GAILLY, co-Président ; Jacques-Henri DAVID, Président d'honneur ; Gérard WORMS, Président d'honneur ; Pierre GADONNEIX, Vice-président ; Antoine GENDRY, Trésorier
Administrateurs : Patricia BARBIZET, Michel CICUREL, Jean-François CIRELLI, Philippe CITERNE, Martine CLEMENT, Jean DESAZARS de MONTGAILHARD, Jérôme FRANTZ, Michel GUILBAUD, Eric HAYAT, Anne-Marie IDRAC, Philippe LAMOUREUX, Vivien LEVY-GARBOUA, Gilles de MARGERIE, Jean-François PILLIARD, Vincent REMAY, Didier RIDORET, Emmanuel ROCHAS, Geneviève ROY, Frédéric SAINT-GEOURS, Guy SALZGEBER, Jean-Charles SAVIGNAC, Bruno WEYMULLER

Sommaire

Bilan du marché du travail en France 5

Les créations nettes d'emploi ont repris dès le début de l'année 2010 5
Redressement de l'emploi salarié marchand en 2010 6
Recul des emplois aidés du secteur marchand, faible progression dans le secteur non marchand 7
Légère remontée des tensions sur le marché du travail 11
Classiquement, en sortie de récession, les entreprises ont accru leur recours aux outils de flexibilité du marché du travail 12
Le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas se redresse en 2010 14
Le chômage recule légèrement en France depuis le début de l'année 2010 15
La durée moyenne au chômage continue de progresser 16

Performances comparées de la France et des pays européens en matière d'emploi 17

Amélioration du marché de l'emploi en Allemagne 18
Situation du marché du travail en Espagne 20

Les perspectives d'emploi et de chômage en France 21

L'inconnue principale est le rythme des gains de productivité par tête 22
Modération des gains de productivité par tête 24
Environ 200 000 créations nettes d'emploi par an en moyenne surviendraient en 2011 puis en 2012 dans l'ensemble de l'économie 25
Une population active qui s'accroît de près de 150 000 personnes par an 26

L'emploi à la mi 2011

Un retour rapide des créations d'emplois

L'année 2010 a été marquée par le retour des créations nettes d'emploi en France. Entre le quatrième trimestre 2009 et le premier trimestre 2011, l'emploi total a augmenté de 266 000 postes. Des signaux positifs sont visibles dans l'ensemble des secteurs d'activité. L'expérience des épisodes passés de repli conjoncturel et l'ampleur de la contraction de l'activité pendant la récession économique de 2008-2009 ne laissaient pas présager un redressement de l'emploi dans des délais aussi brefs et au niveau de celui intervenu à partir du début de l'année 2010.

Le recours à l'emploi aidé qui avait connu une légère progression au cours de la précédente récession est à nouveau orienté à la baisse dans le secteur marchand. Les contrats en alternance sont restés privilégiés. Comme cela intervient classiquement en sortie de récession, les entreprises sont restées prudentes et ont privilégié les outils de flexibilité du marché du travail. Ainsi, les taux d'emploi en intérim et en contrats à durée déterminée ont progressé et le taux d'emploi en contrat à durée indéterminée s'est stabilisé en 2010. Le recours aux heures supplémentaires a été de nouveau orienté à la hausse.

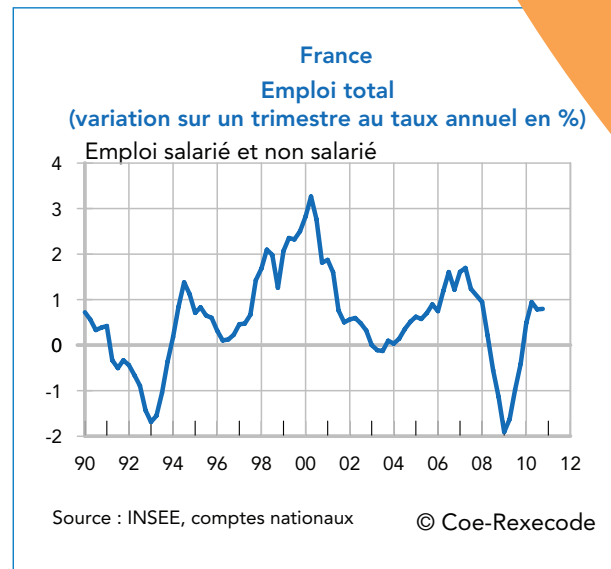
Le taux de chômage au sens du BIT est en légère baisse depuis le début de l'année 2010 et s'établissait en France métropolitaine à 9,2 % de la population active au premier trimestre 2011. Le nombre demandeurs d'emploi en catégorie A recule depuis le début de l'année 2011 en dépit d'une légère montée en mai. Il s'établit à 2,68 millions. Le chômage de longue durée continue toutefois de progresser.

Le redressement de l'emploi devrait se poursuivre. La progression du PIB (comme de la valeur ajoutée des branches marchandes) que nous attendons à 2 % et 1,7 % respectivement pour 2011 et 2012 se traduirait par une progression des effectifs salariés marchands de 0,7 % en moyenne annuelle au cours des deux années. Environ 175 000 emplois salariés marchands nets seraient créés au cours de l'année 2011 puis 115 000 en 2012. L'emploi total progresserait de 200 000 postes en moyenne par an en 2011 et 2012. Eu égard aux projections de population active, le nombre de demandeurs d'emploi reculerait lentement au cours des exercices 2011 et 2012 et le taux de chômage passerait en-dessous de 9 % d'ici 2012.

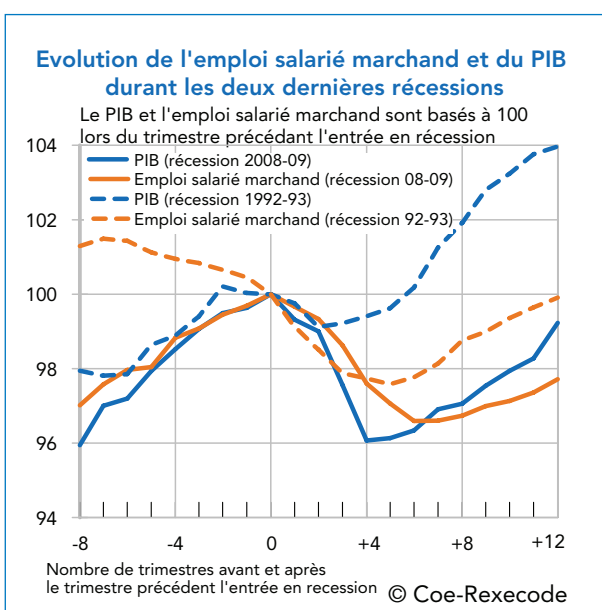
Bilan du marché du travail en France

Les créations nettes d'emploi ont repris dès le début de l'année 2010

En France, le début de l'année 2010 a vu le retour des créations nettes d'emploi. Depuis le troisième trimestre 2008, l'emploi total était orienté à la baisse en conséquence de la récession économique mondiale. L'emploi total avait reculé de 309 000 postes entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. Entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010, le nombre de créations d'emploi a atteint 188 000 postes, principalement salariés. Les créations d'emploi se sont poursuivies au début de l'année 2011 avec une progression de l'emploi total de 78 000 postes au cours du premier trimestre 2011. Les effectifs employés dans l'ensemble de l'économie étaient de l'ordre de 26,8 millions en moyenne au premier trimestre 2011 d'après les comptes trimestriels base 2005 publiés par l'Insee (voir encadré). Ce niveau est inférieur de près de 152 000 postes à celui atteint en moyenne au deuxième trimestre 2008 qui marque l'entrée de l'économie française en récession. L'ajustement de l'emploi à la chute de l'activité a été plutôt modéré



durant la crise économique de 2008-2009 comme le montre le graphique ci-contre. Le niveau de l'emploi total a moins reculé ci-contre que le niveau du PIB. Basé à l'indice 100 au deuxième trimestre 2008, l'emploi total est resté supérieur à l'indice du niveau du PIB basé à 100 à la même date. La situation inverse s'était produite après la récession de 1992-1993, l'emploi total avait reculé davantage que le PIB. Le retour des créations d'emploi en France dès le début de l'année 2010 apparaît relativement précoce eu égard aux expériences passées de sortie de récession. En outre, le rythme des créations d'emploi est relativement élevé par rapport à l'intensité du rebond d'activité.



Au premier trimestre 2010, l'emploi total a augmenté de +0,5 % en rythme annuel par rapport au dernier trimestre 2009. Au deuxième trimestre 2010, l'emploi total a retrouvé le niveau atteint un an auparavant. La variation sur un trimestre était de +0,7 % en rythme annualisé. Aux troisième et quatrième trimestre 2010, la variation sur un trimestre s'est stabilisée autour de +0,8 % l'an. La hausse a été plus forte début 2011, l'emploi total s'est accru de 1,2 % l'an au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre 2010.

Les changements méthodologiques d'évaluation de l'emploi en France

Les chiffres de l'emploi du premier trimestre 2011 publiés en juin par l'Insee dans le cadre des comptes nationaux le sont dans une nouvelle base. Nous indiquons les principaux changements méthodologiques qui ont des répercussions sur le suivi de l'emploi.

La révision de l'emploi entre la base 2000 et la base 2005

Au quatrième trimestre 2010, d'après les comptes nationaux base 2000, l'emploi total s'élevait à 25,7 millions en France. Selon les comptes nationaux en base 2005, l'emploi total serait en fait de 26,8 millions. L'emploi total a été revu à la hausse de près de 1,1 million de personnes avec le passage en base 2005. D'après la note méthodologique de l'Insee « Les comptes nationaux passent en base 2005 », la révision à la hausse de l'emploi se fait sans grande déformation structurelle, en termes de statut d'emploi ou de secteur institutionnel. En termes d'activité, les services concentrent l'essentiel de la révision à la hausse de l'emploi salarié.

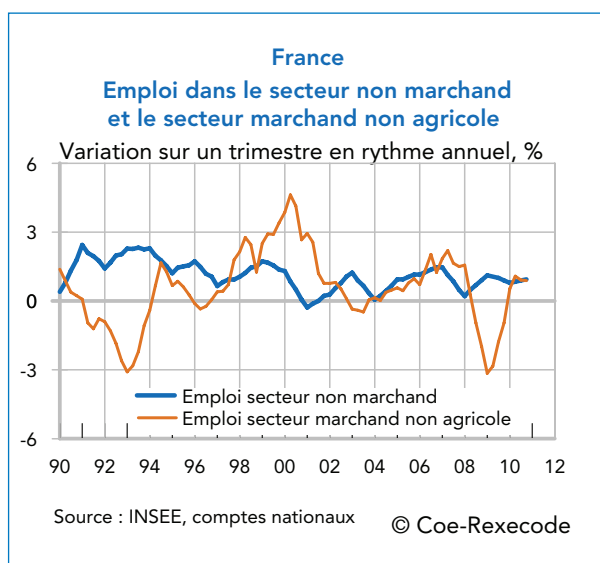
La révision à la hausse de l'emploi provient de deux phénomènes. D'une part, le concept d'emploi est modifié en base 2005 passant d'un emploi dit « spontané » à un emploi dit « BIT répertorié », retenu dans la nouvelle source des estimations annuelles d'emploi, Estel (ESTimations d'Emploi Localisées) découlant de la synthèse de sources administratives, centrée sur les DADS des entreprises. En base 2000, l'emploi était dit « spontané », dans la mesure où il découlait de la déclaration des individus au recensement. En base 2005, l'emploi est dit « BIT répertorié », les DADS recensant de manière exhaustive l'emploi déclaré par les entreprises, même lorsqu'il ne s'agit que de quelques heures dans l'année. L'emploi en personnes physiques intègre vraisemblablement désormais davantage de situations aux frontières de l'emploi (cumul emploi-retraite, étudiants, activité réduite des chômeurs). En revanche, le nombre d'emplois mesuré en équivalent temps plein n'est pas accru dans la nouvelle base. Il est même réduit de 300 000 pour ce qui concerne l'emploi salarié par rapport à la base 2000.

Le passage à la nomenclature NAF-Rév.2

Le changement de base s'accompagne également d'un changement de nomenclature avec le passage en NAF-Rév.2. Ceci se traduit par la redéfinition du périmètre de certains secteurs et par l'apparition de nouveaux comme « hébergement et restauration » ou « information et communication ».

Redressement de l'emploi salarié marchand en 2010

Durant l'année 2009, l'emploi dans le secteur marchand non agricole avait connu une forte baisse. Les flux nets d'emploi avaient été négatifs à hauteur de 368 000 postes, soit -2,0 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. Les flux nets d'emplois salariés avaient atteint - 389 000 postes, soit -2,3 % sur la même période. A l'inverse, l'emploi total dans le secteur non marchand avait continué de progresser sur la période (+76 000 postes, soit +1 %) principalement sous l'effet de l'évolution de l'emploi aidé. En 2010, l'emploi dans le secteur marchand non agricole s'est redressé et 155 000 postes nets ont été créés entre le quatrième trimestre 2009 et le



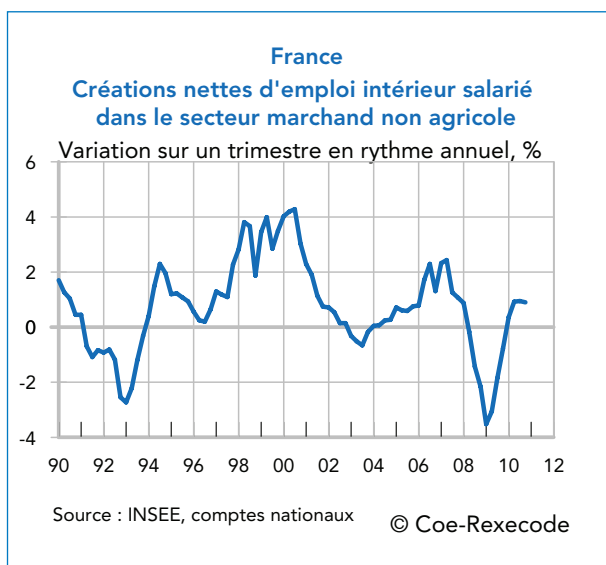
quatrième trimestre 2010 (+0,9 %). Le redressement de l'emploi marchand non agricole s'explique par celui de l'emploi salarié. Les créations nettes d'emploi salarié marchand se sont élevées à 131 000 postes sur la période (+0,8 %). L'emploi dans le secteur non marchand a continué de croître à un rythme légèrement plus lent qu'en 2009 avec une hausse de 45 000 postes (+0,6 %) entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010.

Le redressement de l'emploi salarié marchand non agricole s'est opéré dès le premier trimestre 2010. Pour la première fois depuis le deuxième trimestre 2008, la variation trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole a été positive. L'emploi salarié marchand s'est accru de 14 000 postes nets au cours du premier trimestre 2010 (+0,3 % en rythme annualisé). La variation sur un trimestre en

rythme annuel s'établissait à +0,8 % l'an au deuxième trimestre (+33 000 emplois salariés marchands), à +1 % l'an au troisième trimestre (+40 000 postes) et à +1,1 % l'an au quatrième trimestre 2010 (+44 000 postes). Les créations d'emplois salariés marchands se sont accélérées au premier trimestre 2011 avec une hausse de +1,7 % l'an (+68 000 postes).

Recul des emplois aidés du secteur marchand, faible progression dans le secteur non marchand

Le redressement de l'emploi salarié marchand s'opère en dépit du repli de l'emploi aidé¹. Les emplois aidés (hors formations en alternance) dans le secteur marchand ont reculé de 52 000 postes durant l'année 2010 (soit un recul du stock d'emplois aidés dans ce secteur de 38 % entre la fin du quatrième trimestre 2009 et la fin du quatrième trimestre 2010). Le nombre d'emplois aidés dans le secteur marchand hors formations en alternance s'élevait à 84 000 postes à la fin de l'année 2010 et les formations en alternance à 587 000. Les entrées en contrats uniques d'insertion marchands (CUI-CIE) ont fortement chuté au second semestre 2010 avec 7 251 conventions signées contre 106 232 au premier semestre 2010. Les entrées en contrats en alternance sont en revanche restées dynamiques aux alentours de 560 000 comme en 2009 mais insuffisantes pour compenser les effets des sorties de CUI-CIE et des anciens contrats aidés marchands (contrat initiative emploi (CIE) et contrat insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA)). Le recul de l'emploi aidé dans le secteur marchand s'est poursuivi



¹ L'emploi aidé s'adresse prioritairement à des « publics ciblés », telles les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes. Les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur sont diminués par des aides directes et indirectes. L'emploi marchand aidé comprend les contrats aidés du secteur marchand hors alternance (contrat unique d'insertion (CUI-CIE) et soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)), les contrats en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage), les autres exonérations (dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), zones de redynamisation urbaine (ZRU), zones franches urbaines (ZFU)), l'insertion par l'activité économique, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) et l'accompagnement des restructurations (conventions de préretraites progressives (FNE)). L'emploi non marchand aidé correspond aux contrats aidés du secteur non marchand (contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), contrat unique d'insertion (CUI-CAE)).

Créations nettes d'emplois par secteurs et types d'emplois en France

En milliers	2005	2006	2007	2008	2009	2010	1er tr. 2011/ 4e tr. 2010
Emploi total	222	336	353	-43	-309	188	78
Agriculture	-12	-21	-27	-26	-16	-12	-3
Emploi salarié	0	-5	-10	-11	-4	-2	-1
Emploi non salarié	-11	-17	-17	-15	-12	-10	-2
Secteur marchand non agricole	147	284	327	-97	-368	155	73
Emploi salarié	109	250	296	-122	-389	131	68
dont emplois aidés hors alternance	-27	-78	-137	-118	-16	-52	-16
Emploi non salarié	38	34	31	26	20	24	6
Secteur non marchand	88	73	53	79	76	45	8
Emploi salarié	77	65	47	71	65	40	6
dont emplois aidés	-20	21	-42	-63	55	16	-15
Emplois non aidés	10	8	6	8	10	6	2
Taux de chômage au sens du BIT (%)	9,1	8,4	7,5	7,7	9,6	9,3	9,2
Chômeurs au sens du BIT	59	-169	-231	89	524	-75	-7

Source : Insee, Comptes nationaux base 2005 pour l'emploi (variation en milliers d'emplois entre le niveau moyen d'emploi au quatrième trimestre de l'année et le niveau moyen d'emploi au quatrième trimestre de l'année précédente). Dares pour les emplois aidés (variation entre le niveau d'emploi aidé à la fin du quatrième trimestre de l'année et le niveau d'emploi aidé à la fin du quatrième trimestre de l'année précédente). Insee pour taux de chômage (Taux moyen au quatrième trimestre de chaque année) et nombre de chômeurs au sens du BIT (variation entre le nombre de chômeurs moyen au sens du BIT au quatrième trimestre de l'année et le nombre moyen de chômeurs au quatrième trimestre de l'année précédente).

Niveaux d'emploi en France depuis 2000

En milliers	2000	2003	2007	2008	2009	2010	2011 (1e tr.)
Emploi total	25 606	25 937	26 922	26 879	26 570	26 758	26 836
Agriculture	840	804	738	712	696	684	681
Emploi salarié	283	281	268	257	253	251	250
Emploi non salarié	557	523	470	455	443	433	431
Secteur marchand non agricole	17 444	17 691	18 501	18 404	18 036	18 191	18 264
Emploi salarié	16 027	16 266	16 946	16 824	16 435	16 566	16 634
dont emplois aidés hors alternance	462	449	270	152	136	84	68
Emploi non salarié	1 417	1 425	1 555	1 581	1 601	1 625	1 631
Secteur non marchand	7 321	7 442	7 683	7 762	7 838	7 883	7 891
Emploi salarié	6 990	7 110	7 317	7 388	7 453	7 493	7 499
dont emplois aidés	512	381	248	184	239	255	240
Emploi non salarié	331	332	366	374	384	390	392
Emploi aidé dans les secteurs marchands et non marchands	1 577	1 373	1 160	992	968	926	895
Emploi total hors emploi aidé	24 029	24 564	25 762	25 887	25 602	25 832	25 941

Source : Insee, Comptes nationaux base 2005 pour l'emploi (effectifs moyens au quatrième trimestre de l'année (premier trimestre pour 2011)). Dares pour les emplois aidés (effectifs à la fin du quatrième trimestre de l'année (premier trimestre pour 2011)).

au premier trimestre 2011 (-16 000 postes par rapport au quatrième trimestre 2010) et s'élevait (hors formations en alternance) à 68 000 postes.

Dans le secteur non marchand, où la progression de l'emploi reste modeste, le recours aux emplois aidés a continué à croître en 2010 (+ 16 000 postes soit une hausse de 6,7 % entre la fin du quatrième trimestre 2009 et la fin du quatrième trimestre 2010). Les entrées en contrats uniques d'insertion non marchands (CUI-CAE) ont accéléré courant 2010 avec 373 000 conventions signées venant compenser les sorties de CUI-CAE et celles des anciens contrats (contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et contrats d'avenir (CA)). La hausse de l'emploi aidé non marchand est demeurée plus faible qu'en 2009 quand le recours à ce type d'emploi avait progressé de 30 % entre la fin du quatrième trimestre 2008 et la fin du quatrième trimestre 2009. La progression des effectifs d'emplois aidés s'est, néanmoins, interrompue au second semestre 2010. Le nombre d'emplois aidés non marchands recule depuis le quatrième trimestre 2010 et s'élevait à 240 000 postes au premier trimestre 2011.

Au total, le recours à l'emploi aidé a permis de soutenir l'emploi au cours de la crise économique

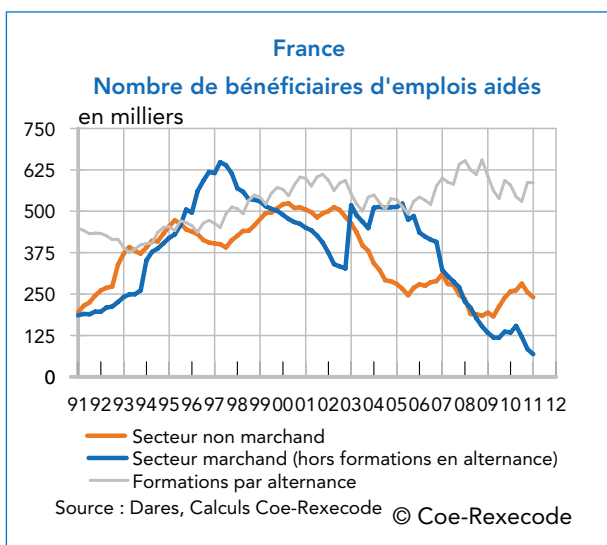
de 2008-2009 mais de façon limitée. La tendance au recul de ce type d'emploi que ce soit dans le secteur marchand ou dans le secteur non marchand se confirme avec le redressement de l'activité. Le recours à la formation en alternance reste privilégié.

Des signaux positifs sur l'emploi visibles dans tous les secteurs d'activité

Dans le secteur marchand non agricole, l'emploi total a progressé de 155 000 postes entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Cette hausse provient du secteur des services dont les effectifs se sont accrus de 241 000 postes sur la période (+ 1,9 %). En 2009, l'emploi dans les services avait reculé de 164 000 postes (-1,3 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009). L'emploi salarié dans le secteur des services a augmenté de 1,9 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 (+ 219 000 postes). En variation trimestrielle, le redressement de l'emploi salarié dans le secteur des services s'est opéré dès le quatrième trimestre 2009 mais il s'est accéléré en 2010. Par rapport au trimestre précédent, l'emploi salarié dans le secteur des services s'est accru de 48 000 postes au premier trimestre (+ 1,6 % l'an) et de + 1,9 % l'an aux trimestres suivants (environ + 56 000 postes). La progression du nombre de salariés employés dans le secteur des services s'est accélérée au premier trimestre 2011 (+ 2,4 % l'an soit + 70 000 postes).

La croissance de l'emploi dans le secteur des services a été portée en 2010 par celle de l'intérim comptabilisé dans le secteur des « services aux entreprises » quel que soit le secteur d'activité utilisateur. L'évolution de l'emploi en intérim en 2010 est présentée plus bas dans le document.

Dans le secteur de l'industrie manufacturière, l'emploi direct était toujours orienté à la baisse en 2010. Les flux nets négatifs d'emplois salariés et non salariés entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 (-73 000 postes) ont



**Créations d'emplois salariés et non salariés par grands secteurs en France
(variation entre le quatrième trimestre de chaque année et le quatrième trimestre de l'année précédente*)**

En milliers	2005	2006	2007	2008	2009	2010	1er tr. 2011/ 4e tr. 2010
Emploi total	222	336	353	-43	-309	188	78
Agriculture	-12	-21	-27	-26	-16	-12	-3
Secteur marchand non agricole	147	284	327	-97	-368	155	73
Industrie	-65	-49	-26	-64	-160	-71	-1
Industrie manufacturière	-64	-51	-27	-61	-165	-73	-3
Industrie agro-alimentaire	4	0	-3	-7	-6	-1	1
Cokéfaction et raffinage	0	0	0	0	-1	0	0
Biens d'équipement	-15	-6	1	-6	-28	-17	-1
Matériels de transport	-2	-6	-6	-6	-16	-11	1
Autres branches industrielles	-51	-39	-19	-42	-115	-44	-2
Energie, eau, déchets	1	1	2	-4	5	2	1
Construction	75	75	83	29	-45	-15	0
Services marchands	136	258	269	-60	-164	241	74
Commerce	-18	-7	63	-17	-49	14	9
Transport	-12	22	15	7	-31	-6	1
Hébergement-restauration	27	19	31	-5	2	24	8
Information-communication	-3	25	20	8	-17	17	7
Services financiers	11	9	21	-2	10	10	3
Services immobiliers	10	5	7	2	-3	7	1
Services aux entreprises	86	117	95	-64	-103	137	41
Services aux ménages	35	67	18	11	26	38	5
Services non marchands	88	73	53	79	76	45	8

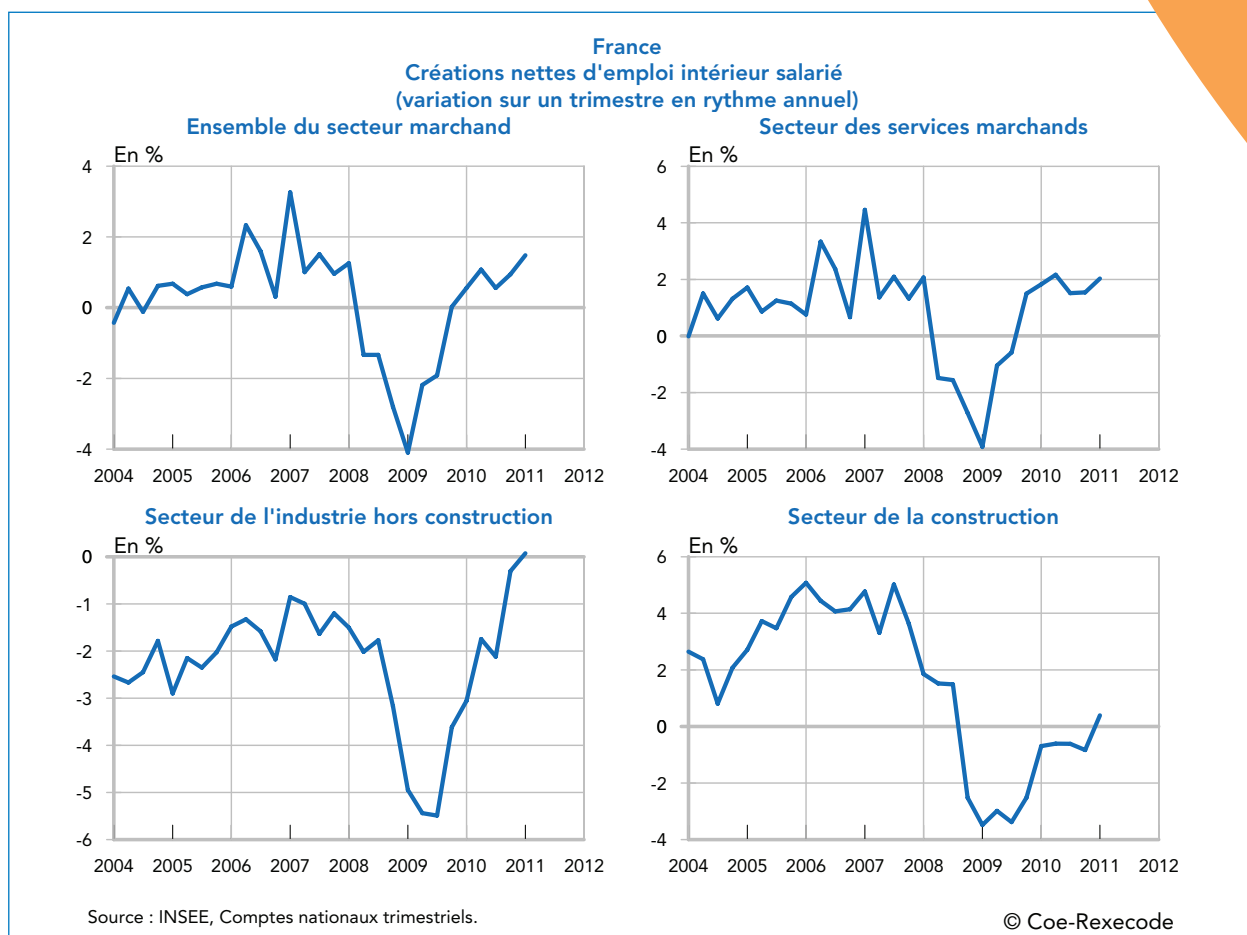
* : Pour 2011, variation entre le quatrième trimestre 2010 et le premier trimestre 2011.

Source : Insee, Comptes nationaux trimestriels base 2005

cependant été deux fois moins importants qu'un an plus tôt. Le recul des effectifs salariés dans le secteur de l'industrie manufacturière s'est ralenti au cours de l'année 2010. Si l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie manufacturière reculait de 29 000 postes au premier trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent (-4,0 % l'an), la baisse atteignait 9 000 postes (-1,3 % l'an) au quatrième trimestre 2010. Au premier trimestre 2011, les pertes nettes d'emplois salariés dans l'industrie manufacturière étaient de 3 000 postes (-0,4 % l'an).

L'emploi salarié et non salarié dans le secteur de la construction a également continué de reculer en 2010 (-15 000 postes entre le quatrième trimestre

2009 et le quatrième trimestre 2010) mais à un rythme plus faible qu'en 2009 (-45 000 postes entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009). Au premier trimestre 2010, l'emploi salarié a baissé de 1,6 % l'an (-6 000 postes) contre 2,8 % l'an au quatrième trimestre 2009 (-11 000 postes). Le recul de l'emploi salarié dans le secteur de la construction a été très modéré au deuxième trimestre 2010 (-3 000 postes, soit -0,8 % l'an) et a été légèrement plus marqué aux troisième et quatrième trimestres 2010 (respectivement -1,0 % et -1,1 % l'an). L'emploi salarié dans le secteur de la construction a été stable au premier trimestre 2011 par rapport au quatrième trimestre 2010.

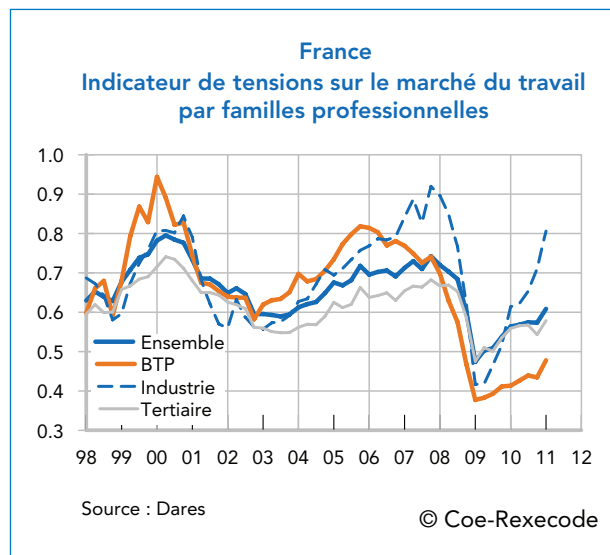


Légère remontée des tensions sur le marché du travail

L'indicateur de tension sur le marché du travail rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Cet indicateur a légèrement augmenté en 2010 regagnant 6,4 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Après une forte hausse au premier trimestre par rapport au dernier trimestre 2009 (6,8 %), les variations sur un trimestre au cours des trimestres suivants ont été plus modérées. Au deuxième trimestre 2010, l'indicateur de tension sur le marché du travail a progressé de 0,8 %. Il est resté stable au troisième trimestre et a baissé au quatrième trimestre de -1,1 %. Au cours du

dernier semestre 2010, les flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi étaient en recul alors que les demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi étaient stables. Au premier trimestre 2011, l'indicateur de tension sur le marché du travail était en légère hausse (+6 % par rapport au trimestre précédent).

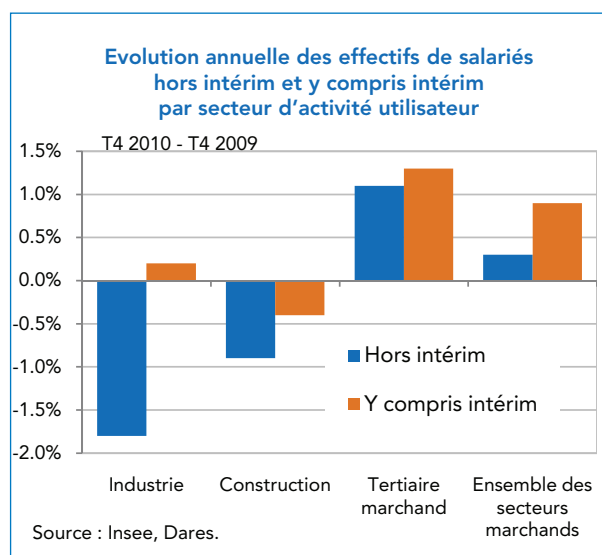
L'indicateur de tension sur le marché du travail progresse au début de l'année 2011 dans l'ensemble des secteurs mais de façon plus dynamique dans l'industrie. En effet, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les tensions sur le marché du travail ont progressé de 10 % au premier trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent et de 15,6 % sur un an. Dans le secteur tertiaire, l'indicateur de tensions a progressé de



6,6 % au premier trimestre 2011. Sur un an, la hausse dans ce secteur est modérée (+3,6 %). Dans le secteur de l'industrie, l'indicateur de tension a connu une forte hausse en 2010 (+36,8 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 contre -17,7 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009) notamment au premier trimestre (+22,9 %) par rapport au trimestre précédent. Il continuait à croître au premier trimestre 2011 (+13,5 %) par rapport au trimestre précédent.

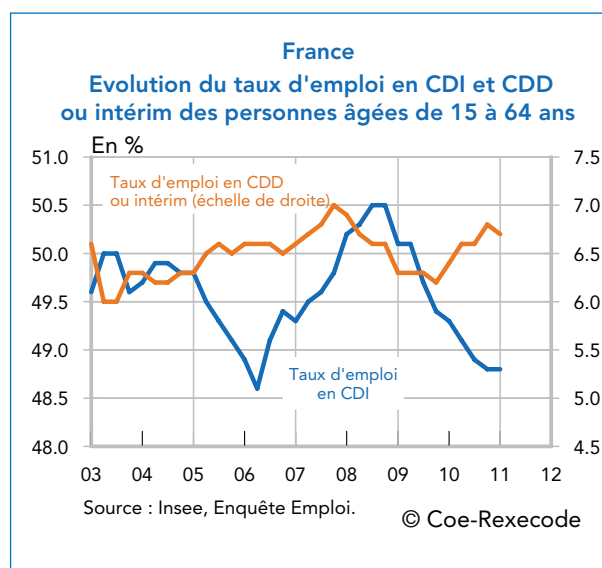
Classiquement, en sortie de récession, les entreprises ont accru leur recours aux outils de flexibilité du marché du travail

Si lors du repli conjoncturel, les entreprises opèrent un ajustement de l'emploi au recul de l'activité par la réduction en premier lieu du recours à l'intérim, aux contrats à durée déterminée et aux heures supplémentaires, ce sont ces mêmes outils de flexibilité qui sont privilégiés au sortir de la récession. En effet, les entreprises, par prudence quant à l'évolution de leur activité, ont tendance à privilégier des emplois de courte durée ou la réalisation d'heures supplémentaires par les salariés en place plutôt que de procéder immédiatement à des recrutements sur des emplois pérennes en CDI.



En 2010, le taux d'emploi en intérim et CDD progresse. Le taux d'emploi en CDI cesse de reculer.

D'après l'enquête Emploi de l'Insee, le taux d'emploi en CDI des 15-64 ans qui rapporte pour cette classe d'âge le nombre d'actifs occupés en CDI à la population totale, s'est stabilisé au dernier trimestre 2010 et au premier trimestre 2011 à 48,8 %. Il était en recul depuis le premier





trimestre 2009. Le taux d'emploi en CDD ou intérim des 15-64 ans, stable autour de 6,3 % en 2009, a progressé en 2010 et atteignait 6,8 % au quatrième trimestre. Il serait de 6,7 % au premier trimestre 2011 d'après les premières estimations.

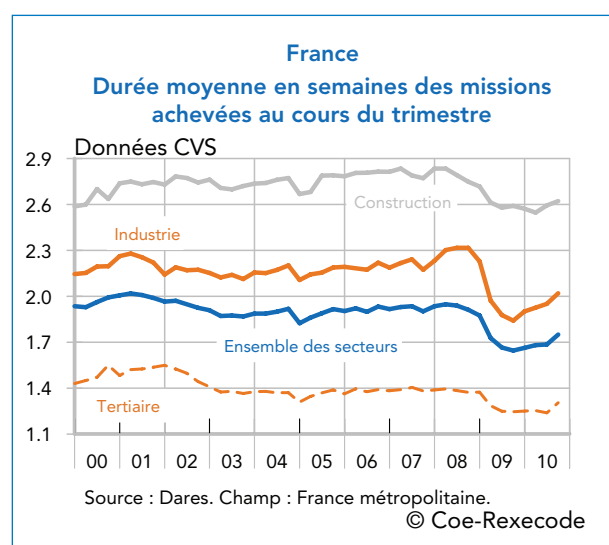
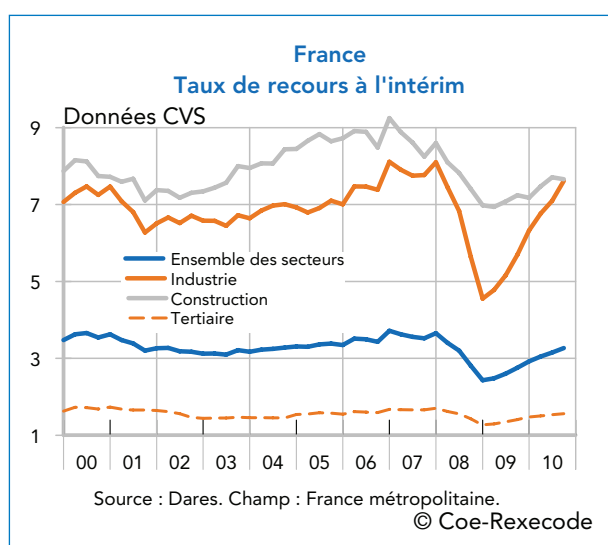
D'après les données de la Dares sur les mouvements de main d'œuvre dans les établissements de France métropolitaine du secteur concurrentiel marchand, le taux d'entrée en CDD correspondant au nombre d'entrées en CDD rapporté à l'effectif moyen de la période, a progressé en 2010 et atteint

9 % au quatrième trimestre. Il a augmenté depuis le quatrième trimestre 2008 lorsqu'il s'élevait à 7,4 %. Le taux d'entrée en CDI, rapport entre le nombre d'entrée en CDI et l'effectif moyen de la période, qui plafonnait à 2,2 % en 2009 a commencé à progresser depuis le début de l'année 2010 et atteignait 2,6 % au quatrième trimestre 2010. La part des CDD dans les embauches en hausse en 2009 a reculé en 2010. Elle s'élevait à 77,4 % au quatrième trimestre 2010 contre 79,3 % au quatrième trimestre 2009.

Les créations nettes d'emploi dans le secteur marchand non agricole se sont portées pour les trois-quarts sur l'intérim.

L'emploi dans l'intérim qui a reculé de 257 000 postes entre février 2008 et mars 2009 est depuis orienté à la hausse. Au cours de l'année 2010, un peu plus de 97 000 emplois en intérim ont été créés (+20 %) et un peu moins de 9 000 emplois en intérim sur les quatre premiers mois de l'année 2011. Selon les dernières estimations de la Dares, le nombre d'intérimaires serait d'un peu plus de 601 000 à la fin avril 2011.

Les créations nettes d'emploi en intérim sont comptabilisées dans le secteur des « services aux



entreprises » quel que soit le secteur d'activité utilisateur. Si les missions d'intérim étaient réaffectées dans les secteurs où elles s'exercent, le bilan sectoriel de l'évolution de l'emploi sur un an serait alors modifié. En effet, durant l'année 2010, le secteur de l'industrie enregistrerait une hausse de 0,2 % de ses effectifs salariés contre une baisse de 1,8 % hors intérim. Le secteur de la construction présenterait toujours une perte d'emploi mais moindre (-0,4 % en tenant compte de l'intérim contre -0,9 % hors intérim). L'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand, en hausse de 1,1 % hors intérim, aurait progressé en 2010 de 1,3 % en intégrant l'intérim.

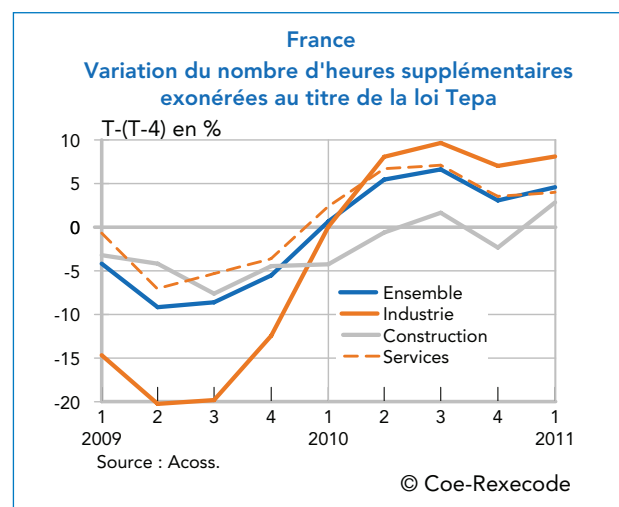
Le taux de recours à l'intérim qui rapporte le nombre d'emplois intérimaires à l'emploi salarié² a progressé continuellement tout au long de l'année 2010. De 2,8 % dans l'ensemble des secteurs au quatrième trimestre 2009, il s'élevait à 3,3 % au quatrième trimestre 2010 et au premier trimestre 2011. Variable d'ajustement courante de l'emploi pour les entreprises, l'emploi en intérim avait fortement chuté du fait de la récession économique au premier trimestre 2009 notamment dans le secteur de la construction et plus fortement encore dans celui de l'industrie. Le taux de recours à l'intérim dans l'industrie qui atteignait 8,1 % au premier trimestre 2008, s'est effondré au premier trimestre 2009 (4,6 %) puis s'est redressé pour atteindre 7,7 % au premier trimestre 2011. Dans le secteur de la construction, la chute a été moins brutale et le taux de recours à l'intérim atteignait 7,9 % début 2011, un niveau qui demeure néanmoins en deçà de celui atteint lors de l'entrée en récession (8,6 %).

Outre la remontée du taux de recours à l'intérim, la durée moyenne des missions qui s'était fortement raccourcie durant la récession économique s'est allongée au cours de l'année 2010. La durée moyenne des missions achevées au cours du quatrième trimestre 2010 était de 2,02 semaines dans le secteur de l'industrie, de 2,62 semaines

dans le secteur de la construction et de 1,3 semaine dans le secteur tertiaire. La durée moyenne des missions d'intérim achevées s'est légèrement réduite au premier trimestre 2011.

Le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas se redresse en 2010.

L'année 2010 marque le retour à un accroissement sur un an du nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas. Au premier trimestre 2011, le nombre d'heures supplémentaires s'élevait en données brutes non corrigées des variations saisonnières³ à 174,5 millions d'heures (+4,6 % par rapport au premier trimestre 2010). Au quatrième trimestre 2010, le nombre d'heures supplémentaires ayant donné lieu à exonérations s'élevait en France à un total de 181 millions d'heures supplémentaires, soit un niveau inférieur de 2,7 % au point haut enregistré au quatrième trimestre 2008. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas a augmenté de 0,5 % au premier trimestre 2010, de 5,3 % au deuxième trimestre et de 6,4 %



² L'emploi salarié retenu est celui des estimations trimestrielles d'emploi de l'Insee.

³ L'historique des séries ne permet pas d'établir encore une correction des variations saisonnières

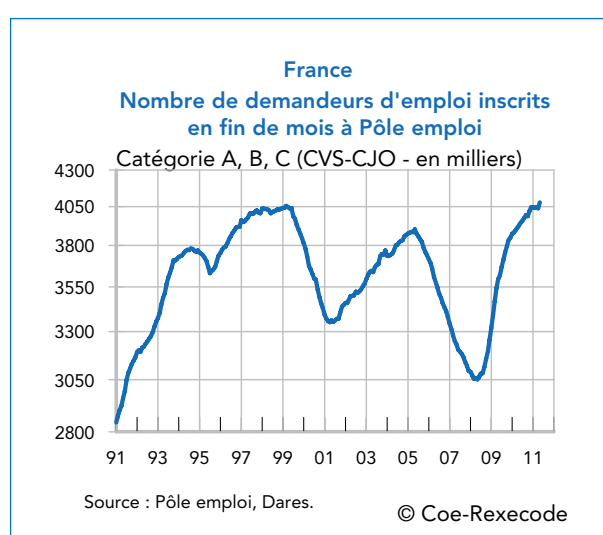
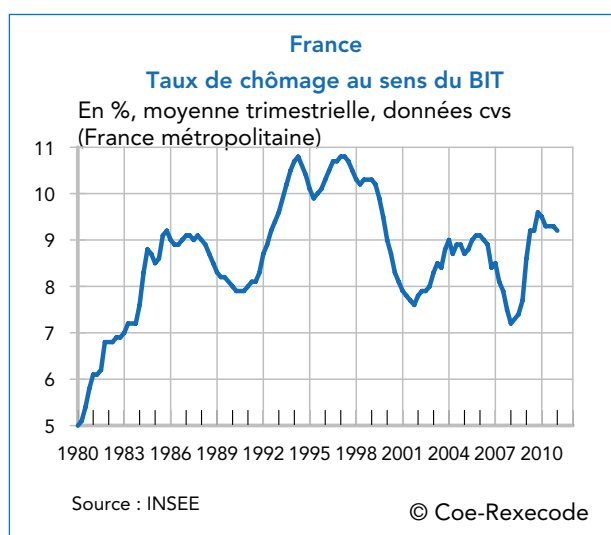
au troisième trimestre. L'ampleur de la progression s'est réduite au quatrième trimestre : le nombre d'heures supplémentaires a augmenté de 2,4 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010. Il avait reculé de 4,9 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009.

L'accroissement du volume des heures supplémentaires reste élevé dans l'industrie (+8,1 % au premier trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2010) et dans le secteur tertiaire (+4,0 %). Dans le secteur de la construction, par rapport au même trimestre de l'année précédente, le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas continuait de reculer en 2010 hormis au troisième trimestre. Au premier trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2010, le secteur de la construction enregistrerait une hausse de 2,8 % du volume des heures supplémentaires exonérées au titre de la loi Tepas.

Le chômage recule légèrement en France depuis le début de l'année 2010

Le taux de chômage au sens du BIT s'élevait en moyenne au quatrième trimestre 2010 à 9,7 % de la population active en France (DOM compris) et à 9,3 % de la population active en France métropolitaine (soit 2,6 millions de chômeurs⁴). Le nombre de chômeurs au sens du BIT a reculé légèrement en France métropolitaine au cours de l'année 2010 (-93 000 chômeurs au quatrième trimestre 2010 par rapport au quatrième trimestre 2009, soit une baisse de 0,3 point du taux de chômage). Le nombre de chômeurs a continué de baisser légèrement au premier trimestre 2011 d'après les premières estimations (-7 000 chômeurs par rapport au trimestre précédent).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, inscrits en fin de mois à Pôle emploi⁵,



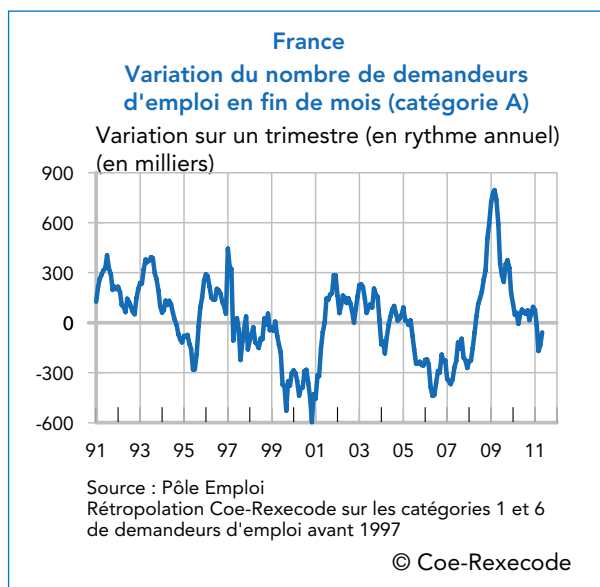
⁴ Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) n'ayant pas travaillé au cours de la semaine de référence, qui est disponible pour travailler dans les deux semaines et qui a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent. Le chômage au sens du BIT est estimé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi.

⁵ La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du BIT. Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT (ceux qui exercent une activité réduite par exemple). Inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Par ailleurs, des facteurs exogènes aux évolutions du marché du travail et à la situation conjoncturelle peuvent affecter le nombre de demandeurs d'emploi (modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...).

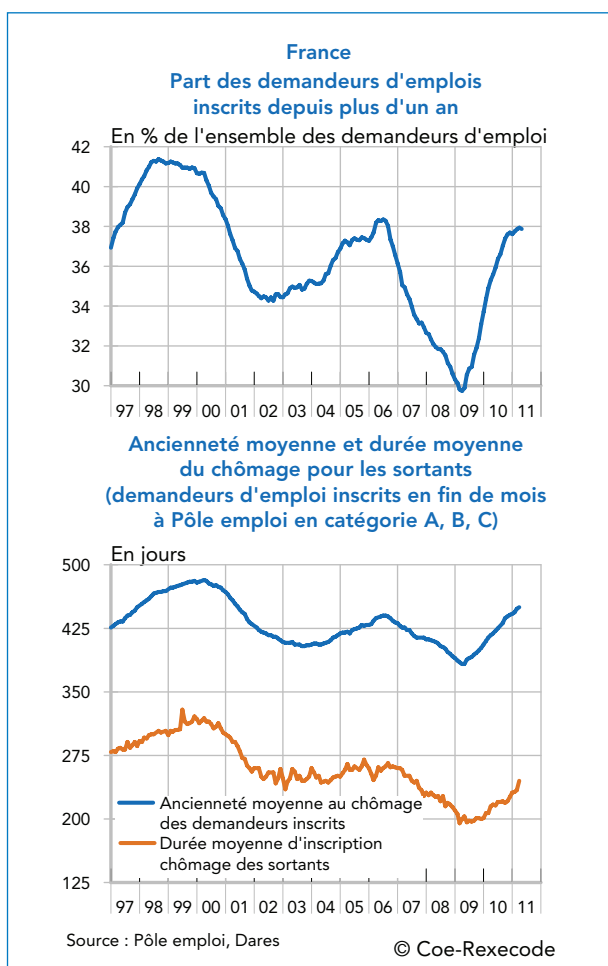
c'est-à-dire tenus d'effectuer des démarches actives de recherche d'emploi, était en mai 2011 de 4,08 millions. Depuis mai 2008, date du dernier point bas, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B et C a progressé de 1,03 millions, soit une hausse de 33,7 %. Sur la seule année 2010, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A, B et C a augmenté de 197 000 inscrits après 594 000 en 2009. Depuis le début de l'année 2011, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A, B et C s'est accru de 33 000 inscrits. En recul sur les quatre premiers mois de l'année, le nombre de demandeurs d'emploi a, contre toutes attentes, augmenté au mois de mai 2011. Le nombre des entrées à Pôle emploi a dépassé le nombre des sorties de 44 000 inscrits au mois de mai. Les entrées à Pôle emploi ont été portées en mai par les fins de CDD et de contrats d'intérim mais également pour les reprises d'activité. Le motif « autres cas » explique une grande part de la hausse des entrées à Pôle emploi en mai sans qu'il nous soit possible d'en isoler les raisons. Les sorties de Pôle emploi ont reculé en mai 2011 du fait de la baisse des reprises d'activité déclarées mais surtout du fait de la baisse brutale des radiations administratives.

Les offres collectées par Pôle emploi étaient en hausse en mai 2011 par rapport au mois précédent (+1,4 % en France métropolitaine). Sur un an, l'augmentation atteint +6,9 %. Les offres d'emploi satisfaites ont également progressé en mai (+5,1 % par rapport au mois d'avril et +8,3 % sur un an).

Parmi les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des démarches actives de recherche d'emploi, certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C).



Pour la seule catégorie A regroupant les demandeurs d'emploi sans emploi et tenus d'effectuer des recherches d'emploi, le nombre d'inscrits a progressé de 703 000 entre mars 2008, date du dernier point bas, et mai 2011 (+35,5 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de la catégorie A a augmenté de 77 000 sur la seule année 2010 après une hausse de 420 000 en 2009. Depuis le début de l'année 2011, en dépit d'une hausse de 0,7 % en mai par rapport au mois précédent (+17 000 inscrits), le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie A à Pôle emploi a reculé de 36 000 inscrits et s'établissait à 2,68 millions en mai. Si le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a reculé depuis le début de l'année 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C s'est accru de 68 700 inscrits et atteignait 1,4 million en mai 2011. Pour le seul mois de mai 2011, par rapport au mois d'avril, le nombre d'inscrits en catégorie C a augmenté de 2,2 % (+18 000 inscrits). La progression du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité semble donc se poursuivre notamment parmi ceux pratiquant une activité réduite de plus de 78 heures mensuelles (catégorie C).



La durée moyenne d'inscription au chômage continue de progresser

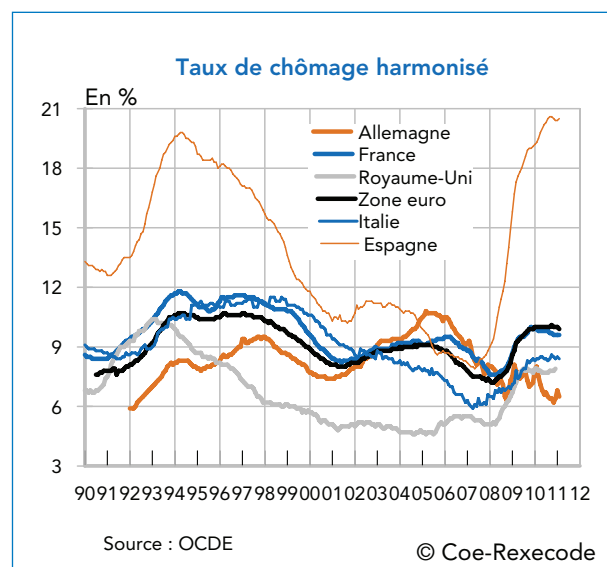
L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi au chômage a continué à croître en 2010 et atteignait 451 jours en mai 2011 contre 419 jours un an plus tôt. Le nombre de demandeurs d'emploi au chômage depuis moins d'un an s'élevait en mai 2011 à 2,53 millions. 1,54 million de demandeurs d'emploi étaient au chômage depuis plus d'un an et 730 000 depuis plus de deux ans. La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a continué de progresser au cours de l'année 2010 et représentait en mai 2011 un peu moins de 38 % des demandeurs d'emploi. La durée moyenne

d'inscription au chômage des sortants des listes de Pôle emploi a reculé en mai 2011 et atteignait 240 jours.

Performances comparées de la France et des pays européens en matière d'emploi

Dans l'ensemble de l'économie, la progression de l'emploi en France a été supérieure à celle enregistrée dans la zone euro. L'emploi total a progressé de 0,8 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010 contre 0,2 % dans la zone euro à 16 pays. La variation de l'emploi dans la zone euro a été tirée à la baisse par la variation de l'emploi en Espagne qui a continué de reculer (-1,3 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010). C'est en Allemagne que la création d'emplois dans l'ensemble de l'économie a été la plus forte sur la période avec une hausse de 1 % (+ 415 000 emplois nets).

Dans l'industrie manufacturière, le recul de l'emploi total est plus fort en France que dans la zone euro. En France, entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010, l'emploi total dans l'industrie manufacturière a baissé de 2,3 % en France



Comparaison de la variation de l'emploi total
(variation en milliers d'emplois entre le quatrième trimestre de chaque année et le quatrième trimestre de l'année précédente)

Emploi total	2009		2010	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Ensemble de l'économie				
Zone euro 16	-3 155	-2,1	310	0,2
Allemagne	-119	-0,3	415	1,0
Espagne	-1 250	-6,2	-246	-1,3
France	-318	-1,2	193	0,8
Italie	-563	-2,2	56	0,2
Royaume-Uni	-428	-1,5	219	0,8
Industrie manufacturière				
Zone euro 16	-1 546	-6,5	-285	-1,3
Allemagne	-351	-4,6	12	0,2
Espagne	-377	-13,2	-61	-2,4
France	-174	-5,5	-69	-2,3
Italie	-294	-5,9	-98	-2,1

Source : Eurostat

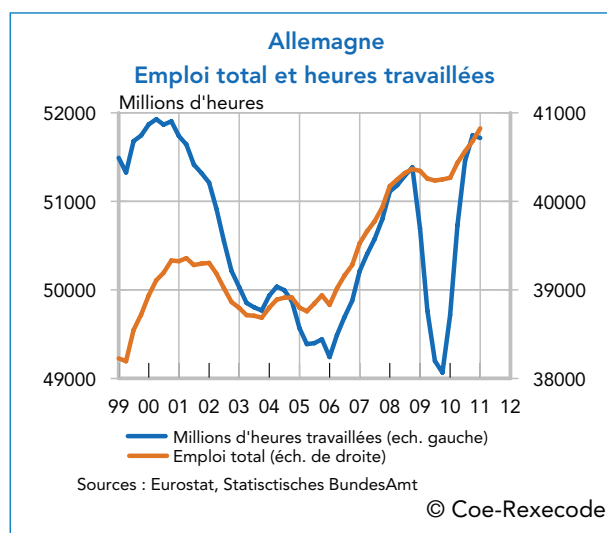
contre 1,3 % dans la zone euro. Le recul d'une ampleur plus modérée de l'emploi dans l'industrie manufacturière dans la zone euro est lié à la hausse observée en Allemagne de 0,2 % sur la période.

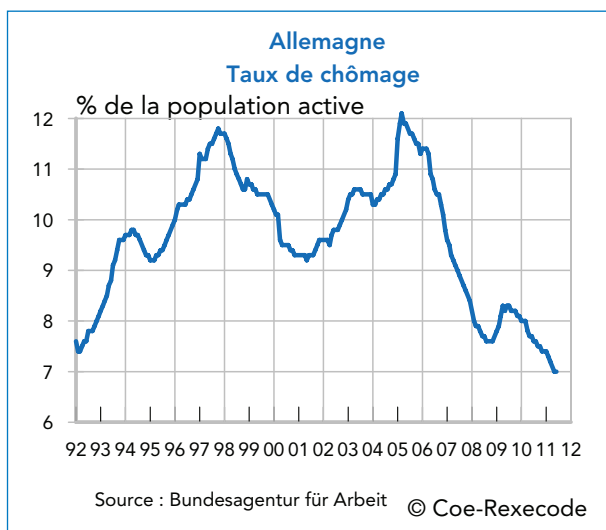
Le taux de chômage harmonisé s'élevait au premier trimestre 2011 en France à 9,5 % soit un niveau légèrement inférieur au niveau de la zone euro (10%). Au sein même de la zone euro, il faut noter l'importance de l'écart entre le taux de chômage observé en Allemagne et en Espagne. Si le taux de chômage harmonisé en Allemagne s'élevait à 6,3 % au premier trimestre 2011, celui-ci atteignait 20,5% en Espagne, dépassant le précédent pic atteint lors de la récession du milieu des années 1990. Nous examinons plus en détail la situation du marché du travail de ces deux pays.

Amélioration du marché de l'emploi en Allemagne

Dès le début de la récession, les autorités allemandes, en concertation avec les représentants syndicaux et patronaux, ont fait le pari d'une crise suffisamment brève pour que les effectifs salariaux puissent être maintenus.

Cette politique volontariste de préservation de l'emploi s'est principalement traduite par l'assouplissement du mécanisme de subvention du chômage partiel, avec l'objectif de diminuer les coûts salariaux des entreprises confrontées à des difficultés temporaires. De plus, les pénuries de main d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs ont conduit de nombreuses entreprises à maintenir leurs effectifs. En effet, selon une étude de





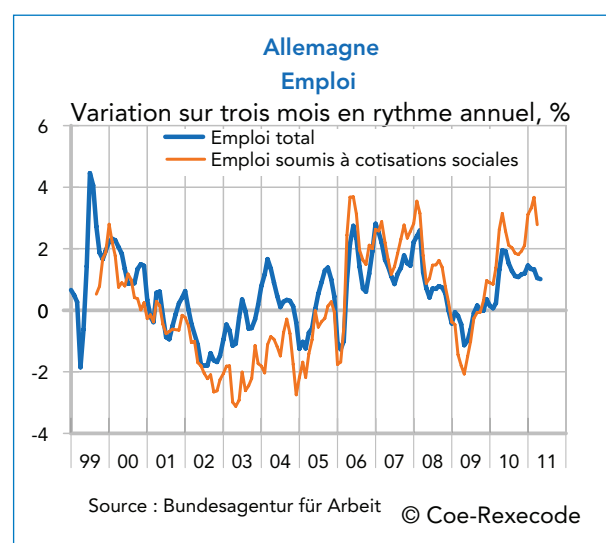
l'OCDE, les secteurs ayant affiché les plus fortes baisses de production au cours de la crise étaient aussi ceux qui avaient déjà été confrontés à une pénurie de main d'œuvre préalablement à cette crise. Cela pourrait expliquer pourquoi les entreprises ont préféré maintenir leurs effectifs en dépit de bas niveaux de production.

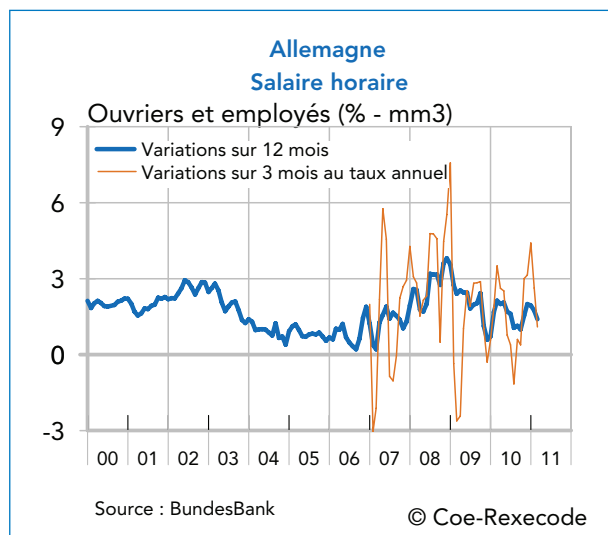
La conjonction des mesures facilitant le recours au chômage partiel et ce contexte de pénuries latentes a limité le recul de l'emploi, notamment dans le secteur manufacturier. La durée moyenne du travail a en revanche fortement reculé. Le volume d'heures travaillées a chuté de plus de 6 % entre son point haut et son point bas soit un recul proche de celui du PIB. Surtout, le pari initial paraît avoir été gagné. Si le recours au chômage partiel a été important (jusqu'à près de 1,5 million de postes au mois de mai 2009), il s'est réduit massivement dès la deuxième partie de l'année 2009 et tout au long de l'année 2010. Selon l'estimation de l'Agence Fédérale pour l'Emploi, le nombre de chômeurs partiels se situait autour de 122 000 personnes en mars 2011.

A l'inverse de la situation observée dans les autres pays européens, l'emploi total n'a que modérément reculé pendant la récession et il se redresse continuellement depuis le mois de juillet 2009. Au mois de

mai, le taux de chômage ressortait à 7,0 % de la population active. Il a repris le mouvement baissier entamé avant la crise et se situe désormais à son niveau le plus bas depuis le mois de décembre 1991. Le nombre de chômeurs, en baisse de 510 000 par rapport à juin 2009, est passé sous la barre des 3 millions en mars, à son niveau le plus bas depuis 1992. D'après les estimations de l'Agence Fédérale pour l'Emploi, il semblerait que le chômage structurel ait également diminué, grâce aux réformes engagées sur le marché du travail depuis le début des années 2000.

Soutenu par les créations d'emploi dans l'industrie (3,7% l'an au quatrième trimestre), l'emploi total pourrait encore augmenter dans les mois à venir. En avril 2011, il se situait à près de 40,9 millions d'actifs, soutenu par les créations d'emploi soumis à cotisations sociales, en progression tout au long de l'année 2010. Le nombre d'offres d'emploi non satisfaites s'est également affiché en hausse au mois de mai, à 461 000 postes, au-dessus de son pic du printemps 2007. La question des pénuries de main d'œuvre paraît ainsi se poser à nouveau. Or l'inflation s'est accélérée, sous l'impact du renchérissement des prix des produits de base. Le risque d'une accentuation des tensions salariales n'est donc pas à écarter, d'autant que jusqu'à





présent, l'inflation salariale est restée modérée. Le taux de salaire horaire pour l'ensemble de l'économie a progressé de 3,1% l'an au quatrième trimestre 2010, ce qui porte la progression à 1,6 % en moyenne en 2010. Au premier trimestre 2011, le taux de salaire horaire a augmenté de 2,4 % l'an et de 1,7 % sur un an.

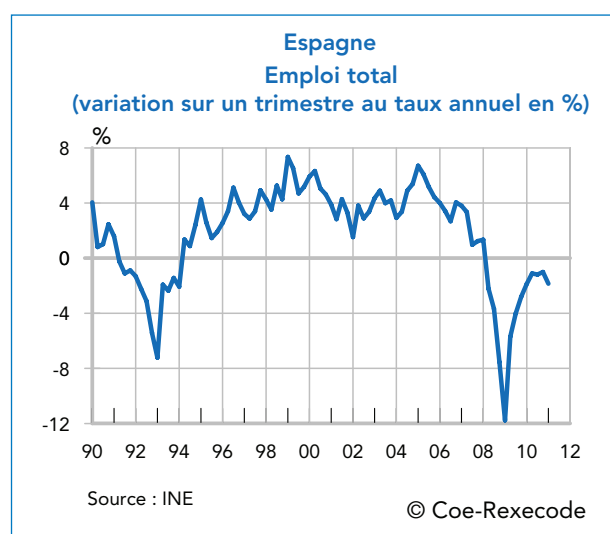
Situation du marché du travail en Espagne

Le marché du travail espagnol reste très dégradé. Si le rythme de progression du taux de chômage et du nombre de chômeurs se modère légèrement depuis quelques mois, les perspectives restent sombres en raison d'une activité qui s'annonce modérée dans les prochains trimestres.

Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage est ressorti à 20,6% de la population active au premier trimestre 2011, un niveau inédit depuis 1998. Il est de loin le plus élevé de la zone euro. Il a doublé en l'espace de trois ans seulement. Cette augmentation spectaculaire du taux de chômage tient aux effets de la récession associée principalement à la chute de l'activité dans le secteur de l'immobilier et de la construction en Espagne. Ce secteur était le pilier de la croissance

et de l'emploi dans la période d'avant-crise. Son brutal retournement à la baisse s'est traduit par une vive dégradation du marché du travail. La part du secteur de la construction dans l'emploi total a chuté de 14% en 2007 à moins de 9% actuellement. Ceci a provoqué une explosion du nombre de chômeurs et des pertes de postes de travail dans les activités connexes. Ainsi, l'emploi recule de façon persistante depuis début 2008, même si le rythme de contraction se modère. L'emploi total s'est replié en 2010 de 2,3% en moyenne, après un recul de 6,8% en 2009. Il s'est contracté de 1,8 % l'an au premier trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent. Au total, plus de 1,3 million de postes de travail ont été perdus en 2009, et 430 000 en 2010.

L'Espagne enregistrait au premier trimestre 2011 le niveau record de 4,7 millions de chômeurs, soit plus du double d'il y a deux ans. La moitié des chômeurs sont des nouveaux entrants sur le marché du travail ou des chômeurs de longue durée ayant quitté leur dernier emploi depuis plus d'un an. Le chômage des jeunes est particulièrement préoccupant. Même s'ils ne représentent que 17,5% des chômeurs, le taux de chômage des moins de 25 ans dépassait 45% au premier trimestre 2011, soit presque 28 points de plus que le point bas de fin 2006.



Si la dégradation du marché du travail se modère depuis quelques mois, les perspectives restent sombres. La dernière enquête de la Commission européenne suggère que les entreprises industrielles, du secteur de la construction et dans les services restent globalement pessimistes quant aux perspectives de l'emploi. Alors que le contexte économique est toujours défavorable, le taux de chômage et le nombre de chômeurs devraient continuer de progresser dans les prochains trimestres, bien qu'à un rythme de plus en plus modéré. L'atonie de l'activité ne permettrait pas de créations nettes d'emplois avant la mi-2012.

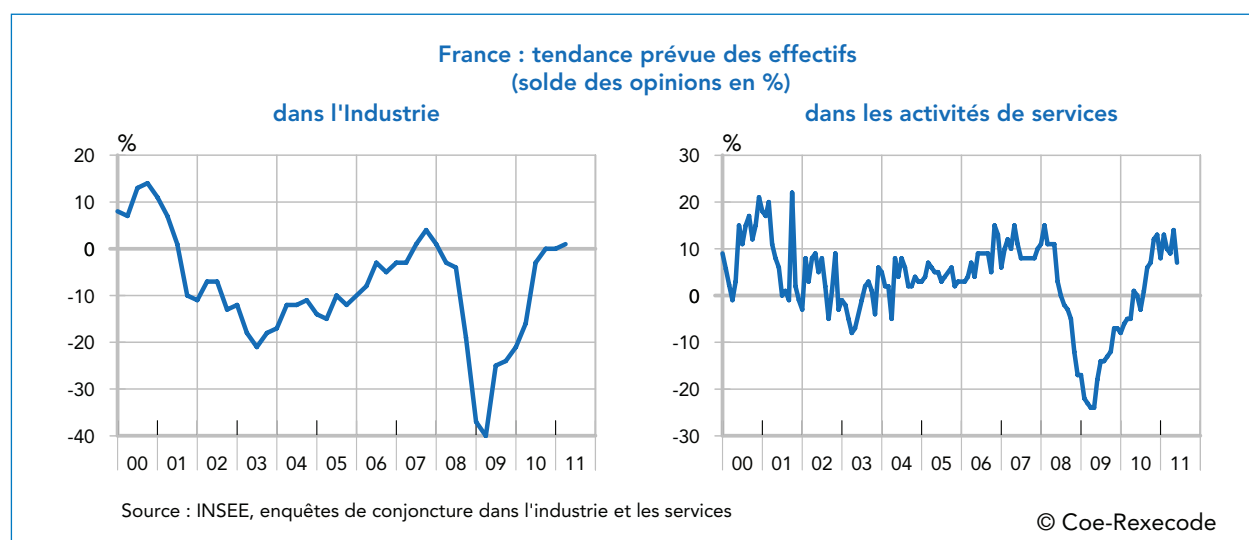
Une réforme du marché du travail a été votée par le Parlement en septembre 2010. Le principal objectif est de flexibiliser le marché du travail, souvent qualifié de rigide et segmenté, afin de gagner en compétitivité. Parmi les principales mesures, le gouvernement cherche à réduire le dualisme du marché du travail à la faveur d'un assouplissement des conditions de licenciement pour les contrats à durée indéterminée et d'un durcissement pour les contrats temporaires. Par ailleurs, la réforme prévoit une décentralisation de l'organisation du temps de travail : les négociations salariales se feront au niveau des entreprises et non plus au niveau des branches. Afin de faciliter l'accès à l'emploi, la

promotion des contrats d'apprentissage ainsi qu'une collaboration plus étroite entre le service public et les opérateurs privés sont aussi prévues.

Les perspectives d'emploi et de chômage en France

Le redressement de l'emploi, amorcé en France depuis le premier trimestre 2010, devrait se poursuivre. Le solde des opinions des chefs d'entreprise quant à l'évolution prévue de leurs effectifs est positif et ce tant en ce qui concerne les secteurs industriels que ceux des services. Ce solde d'opinions s'est amélioré tout au long de l'année dernière puis à nouveau début 2011.

La poursuite des créations nettes d'emplois se traduirait par une nouvelle baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Son ampleur sera dépendante du rythme d'évolution de la population active. Les projections de cette dernière effectuées par l'Insee ont été récemment révisées afin notamment de tenir compte de l'impact attendu de la réforme des retraites sur les comportements d'activité. Nous présentons plus en détail ci-après les hypothèses fondatrices de nos prévisions d'évolution d'emploi puis de chômage.



Retour sur les prévisions passées

La réalisation d'une prévision d'évolution des effectifs salariés marchands se trouve aujourd'hui complexifiée par le comportement très particulier qu'a eu l'emploi au cours de la période récente au regard des évolutions de l'activité. La forme traditionnelle des équations d'emploi qui relie ce dernier à l'évolution de l'activité a ainsi été prise en défaut durant et à la sortie de la phase de récession. Dit autrement, une prévision fiable de l'activité s'est révélée insuffisante pour prévoir l'évolution de l'emploi.

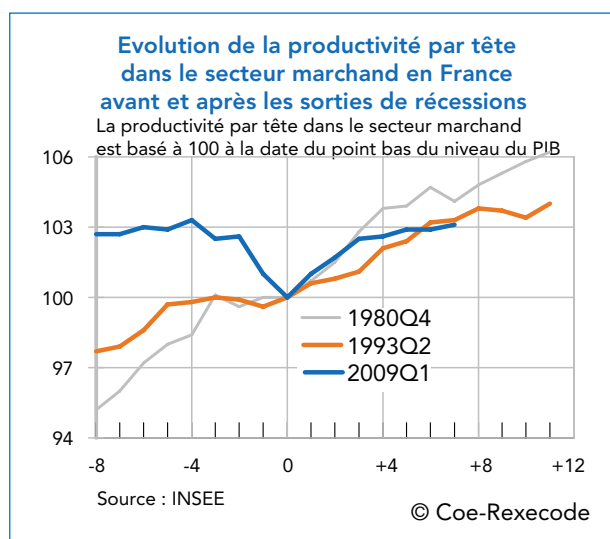
De fait, les prévisions d'emploi formulées durant la récession de 2008-2009 par l'ensemble des instituts de conjoncture et organismes internationaux ont été largement déjouées. Peu d'instituts projetaient début 2009 et encore début 2010 un redressement de l'emploi. Pour notre part, nous avions anticipé dans notre document de travail n°9 sur les tendances de l'emploi en France et en Europe publié en avril 2009 que le PIB de l'économie française se contracterait de 2,5 % en 2009 et qu'il progresserait de 1,5 % en 2010. Nous retenions également que l'emploi salarié marchand reculerait de près de 600 000 postes en cours d'année 2009 et qu'il progresserait de 27 000 postes courant 2010. Si notre prévision d'évolution du PIB

a été vérifiée, nous avons en revanche surestimé le recul des effectifs intervenu en 2009 de près de 200 000 postes. Nous avons également sous-estimé l'ampleur de son redressement intervenu en 2010. De même, début 2010, nous n'envisageons pas de retour aux créations nettes d'emploi avant le second semestre 2010 et encore figurions-nous parmi les instituts les plus optimistes en ce domaine. Au total, l'emploi salarié marchand a reculé de 403 000 postes courant 2009. Il en a gagné 122 000 au cours de l'année écoulée et a amorcé ce redressement dès le début de l'année 2010.

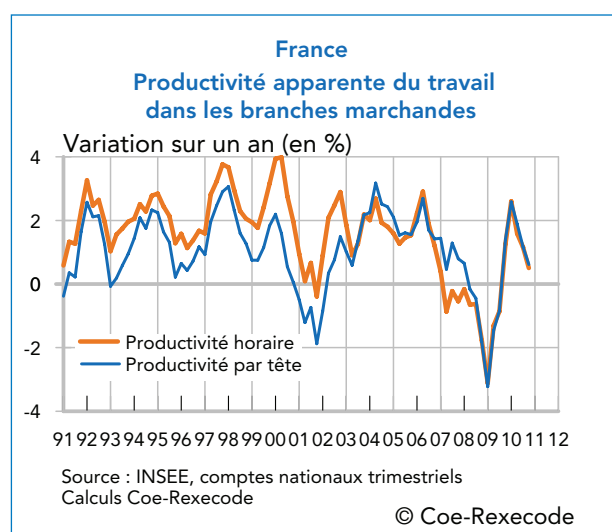
L'inconnue principale est le rythme des gains de productivité par tête

L'emploi a eu un comportement très atypique au cours et en sortie de récession. Cette atypie peut être illustrée par l'évolution du symétrique de l'emploi, à savoir la productivité par tête. L'évolution de cette dernière a été très particulière durant puis après la récession. Elle explique en grande partie les erreurs de prévision d'évolution des effectifs commises durant cette période.

La productivité apparente du travail se définit comme le rapport entre la valeur ajoutée et le volume de travail nécessaire pour cette production. Ce volume de travail peut être exprimé en nombre d'individus (productivité par tête) ou en nombre d'heures (productivité horaire). Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la productivité par tête dans le secteur marchand au cours des précédentes phases de récession (ou de quasi-récession) traversées par l'économie française. A la fin de l'année 2010, soit sept trimestres après que le PIB de l'économie française ait interrompu sa contraction, l'indice de la productivité apparente du travail par tête n'a fait que retrouver le niveau qui était le sien avant l'entrée en récession. A l'inverse, sept trimestres après la fin de la récession de 1992-1993, la productivité par tête se situait à un niveau supérieur de trois points à celui qui était le sien au début de la récession. Il en va de même pour la période du début des années 1980. La productivité par tête avait ainsi eu une



dimension procyclique lors des deux précédentes récessions dans le sens où elle a épousé le mouvement du cycle d'activité mais sans l'amplifier à la baisse. La productivité par tête a conservé ce mouvement procyclique dans la période récente mais en amplifiant le cycle d'activité. Le graphique de la page 22 illustre la réaction de la productivité par tête à la baisse de l'activité intervenue en 2008-2009. La productivité par tête a fortement chuté alors qu'elle n'avait fait que stagner lors des précédents épisodes récessifs. La stagnation précédente illustre le fait que valeur ajoutée et emploi salarié marchand s'étaient ajustés de concert au cours des épisodes récessifs du début des années 1980 et de 1992-93. La productivité par tête dans le secteur marchand a également peu rebondi au cours de la phase de redressement de l'activité consécutif à la récession de 2008-2009. De manière symétrique, ces observations illustrent le fait que l'emploi salarié du secteur marchand a, au total, relativement peu réagi à la contraction de l'activité intervenue durant la récession et que les créations nettes d'emploi se sont manifestées relativement tôt. Le cycle de productivité a en quelque sorte avorté, situation qui vient gêner la prévision de l'évolution à attendre de l'emploi.



Cette atypie du comportement des gains de productivité par tête durant et en sortie de la récession récente a fait l'objet de plusieurs notes d'analyse⁶. Celles-ci isolent deux principales pistes d'explication.

1/ Un recours accru aux différents leviers de flexibilité de l'emploi avec l'annualisation du temps de travail, le chômage partiel, la réduction des heures supplémentaires, les contrats à temps partiel a permis aux entreprises d'adopter un comportement de rétention de leur main-d'œuvre plus marqué que cela n'avait pu être le cas lors des précédents épisodes récessifs. Les entreprises disposent ainsi d'une palette élargie d'outils leur permettant d'ajuster le volume de travail sans nécessairement jouer sur le nombre de personnes employées. Cette observation trouve cependant une limite dans le fait que l'utilisation à rebours de ces outils de flexibilité de l'emploi n'a pas empêché le retour un peu plus précoce qu'anticipé de l'emploi durant la phase de sortie de récession. Au cours de cette même phase, le recours à l'intérim a contribué au redressement rapide de l'emploi au même titre qu'il avait amplifié le choc récessif.

2/ Un nouvel affaiblissement du rythme tendanciel des gains de productivité par tête dans l'ensemble de l'économie serait à l'œuvre.

La productivité par tête dans le secteur marchand a progressé de 0,7 % sur un an au quatrième trimestre 2010, soit une progression équivalente à celle observée au quatrième trimestre 2009. En 2010, à l'exception du deuxième trimestre durant lequel la productivité par tête a augmenté de 1,5 % en rythme annualisé en raison de la hausse plus vive de l'activité par rapport à l'emploi salarié, celle-ci est demeurée relativement stable ; l'activité et l'emploi salarié ayant progressé dans des proportions équivalentes. L'évolution de la productivité par heure travaillée dans les branches marchandes est très proche de celle de la produc-

⁶ Voir en particulier le dossier intitulé « Comment expliquer les évolutions d'emploi depuis le début de la crise ? » présente dans la Note de Conjoncture de l'Insee de décembre 2010.

tivité par tête. Elle est caractérisée par un recul un peu moins prononcé durant la phase de récession illustrant une baisse plus forte du nombre d'heures travaillées par employé que du nombre de salariés dans les branches marchandes. Elle a été temporairement un peu plus vive que celle de la productivité par tête durant la phase de sortie de récession.

L'analyse conduite notamment par l'Insee a ainsi montré que des phénomènes de rétention de main-d'œuvre ont effectivement été observés pendant la crise mais qu'ils n'expliquent que partiellement les évolutions du marché du travail durant la période récente. Il est également probablement trop tôt pour conclure de manière ferme quant à un éventuel affaiblissement des gains tendanciels de productivité par tête dans le secteur marchand.

Modération des gains de productivité par tête

Le faible rythme des gains de productivité vient prolonger une tendance de long terme à la modération des gains de productivité par tête. Au cours de la période allant de 1980 à 1990, ces derniers avaient été de 2,3 % par an dans les branches marchandes. Ils ont ralenti à 1,3 % par an de 1990 à 2000. Ils n'ont plus été que de 1,1 % par an de 2000 à 2007.

Cette modération régulière du rythme des gains de productivité a pu s'expliquer durant les années 1990 par la mise en œuvre de dispositifs de politiques économique favorables à l'emploi des salariés à faible niveau relatif de qualification et de salaires. La structure de l'économie s'est par

Prévisions du marché du travail en France

	2010	2011	2012	2011				2012			
	moyenne annuelle			1	2	3	4	1	2	3	4
PIB en volume											
Variation au cours de la période (en %, taux annuel)	1,4	1,9	1,6	3,8	0,8	1,1	1,2	1,8	1,9	2,2	2,4
Emploi salarié marchand (en milliers, comptes nationaux)	16 505	16 679	16 794	16 634	16 674	16 694	16 714	16 740	16 774	16 812	16 851
Variation au cours de la période (en milliers)	-24	174	115	68	40	20	20	26	33	39	39
Emploi intérieur total (en milliers, comptes nationaux)	26 677	26 906	27 078	26 836	26 893	26 929	26 966	27 005	27 051	27 103	27 154
Variation au cours de la période (en milliers)	43	229	172	78	57	36	37	38	46	52	52
Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat. A, en milliers)	2 691	2 657	2 570	2 680	2 665	2 650	2 632	2 608	2 583	2 558	2 532
Variation au cours de la période (en milliers)	144	-34	-87	-43	-15	-14	-18	-24	-25	-25	-25
Taux de chômage au sens du BIT (en % de la population active)	9,4	9,1	8,8	9,2	9,2	9,1	9,0	8,9	8,8	8,7	8,6

Sources : Insee, DARES, Prévisions Coe-Rexecode

Les données des comptes nationaux portent sur les effectifs employés durant le trimestre. Les données de la DARES portent sur les effectifs comptabilisés en fin de trimestre.

ailleurs plutôt déformée durant les années 2000 vers les secteurs d'activité à plus faibles niveaux et à plus faibles gains relatifs de productivité (BTP et service aux particuliers notamment) de sorte que le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée tendait à s'affaiblir. Enfin, le rythme des gains de productivité dans l'industrie a lui-même fléchi. Il était de 4,1 % par an durant la période allant de 1980 à 1990 puis de 4,4 % par an de 1990 à 2000. Il s'est modéré à 3,4 % par an de 2000 à 2007. Le « niveau » de la productivité par tête dans l'industrie manufacturière était encore inférieur à la fin de l'année 2009 à son niveau du début 2008. Sa progression paraît ralentir. Ce ralentissement apparent des gains de productivité par tête pourrait illustrer l'épuisement progressif des gisements de productivité associés aux importantes restructurations qu'a connu ce secteur depuis une trentaine d'années (sous-traitance accrue, externalisations, délocalisations...). Là encore il est toutefois trop tôt pour voir dans le ralentissement récent des gains de productivité par tête dans l'industrie l'illustration d'un tel phénomène.

Les tendances des gains de productivité par tête relevées en France s'observent également à l'ensemble de la zone euro. De 1991 à 2000, les gains de productivité par tête ont été de 1,1 % par an en France dans l'ensemble de l'économie et de 1,3 % en zone euro. De 2000 à 2007, ils ont été de 1 % en France et de 0,7 % en zone euro. Le contenu en emplois de la croissance, soit le symétrique des gains de productivité par tête, s'est ainsi sensiblement accru au cours des dernières années.

L'hypothèse que nous retenons dans notre prévision centrale est que les gains de productivité ne fléchiraient pas de nouveau. Nous retenons qu'ils seraient d'environ 1,2 % par an en 2011 et 2012 dans les branches du secteur marchand. En conséquence, la progression du PIB (comme de la valeur ajoutée des branches marchandes) que nous attendons à 2 % et 1,7 % respectivement pour 2011 et 2012 se traduirait par une progression des effectifs salariés marchands de 0,7 % en moyenne pour les deux prochaines années. Environ 175 000 emplois salariés

marchands nets seraient créés au cours de l'année 2011 puis 115 000 en 2012. Les créations nettes d'emplois salariés n'accéléraient pas. Le fléchissement des créations nettes d'emplois s'expliquerait par le ralentissement de l'activité que nous attendons pour la deuxième partie de l'année 2011. Ce ralentissement serait suivi d'un redémarrage progressif de l'activité et de l'emploi courant 2012.

Environ 200 000 créations nettes d'emploi par an en moyenne surviendraient en 2011 puis en 2012 dans l'ensemble de l'économie

La progression des effectifs totaux serait un peu plus forte que celle que nous retenons pour les effectifs salariés marchands. Une inconnue porte sur le rythme d'évolution des effectifs dans les administrations publiques. Ceux-ci sont connus précisément jusque fin 2008 à l'aide des travaux de la DGAFP. Leur évolution est ensuite appréciée à partir des chiffres de la comptabilité nationale.

L'emploi dans les administrations publiques s'est sensiblement modéré au cours des dernières années. L'ensemble des effectifs des trois fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales, hospitalière) a même légèrement baissé en 2008 selon la DGAFP pour la première fois depuis 1980. En 2009, leur taux d'accroissement a été de 0,5 % puis de 0,3 % en 2010 en moyenne annuelle. Ce rythme de progression est à comparer avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,1 % par an de 1980 à 2007. Cette modération se poursuivrait en 2011. L'emploi non marchand, hors administrations publiques, connaîtrait en revanche une progression encore soutenue. Au cours des quatre dernières années, il a progressé de 2 % chaque année. Les créations nettes d'emplois dans l'ensemble du secteur non marchand s'inscrivent ainsi à hauteur d'environ 50 à 70 000 postes par an depuis 2004.

Au total, un peu moins de 200 000 emplois nets par an seraient créés dans l'ensemble de l'éco-

nomie au cours des deux prochaines années. Le niveau de l'emploi intérieur total préalable à la récession de 2008-2009 serait retrouvé au cours du premier semestre 2012.

Une population active qui s'accroît de près de 150 000 personnes par an

Si la prévision d'emploi a été rendue malaisée par l'évolution atypique des gains de productivité au cours de la période récente, celle du nombre de demandeurs d'emploi comme du taux de chômage a été perturbée par les révisions importantes des projections de population active. Les projections de population active publiées en 2006 par l'Insee renaient une progression d'environ 50 000 personnes par an de 2009 à 2012. Une contraction de la population active était même projetée à partir de 2015.

L'estimation fournie récemment par l'Insee montre que la croissance de la population active aurait été en réalité de plus de 200 000 personnes en 2009 puis de 130 000 personnes en 2010. Les nouvelles projections de population active publiées en avril 2011 s'appuient sur de nouvelles projections de population totale et sur la prise en compte d'une évolution à la hausse du taux d'activité induite par la réforme des retraites de 2010. Elles retiennent que la population active pourrait progresser de près de 150 000 personnes au cours de deux années 2011 et 2012. Aucune baisse de la population active n'est désormais projetée avant 2031.

Sous une telle hypothèse, l'accroissement de la population active projeté pour 2011 et 2012 serait proche du nombre de créations nettes d'emplois que nous retenons. La baisse du nombre de demandeurs d'emplois permise par l'orientation positive des effectifs resterait ainsi modérée. En outre, des effets de flexion positifs⁷ pourraient s'exercer, occasionnant une remontée un peu plus vive de la population active que celle projetée par l'Insee. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi reculerait lentement au cours des exercices 2011 et 2012 et le taux de chômage rejoindrait la ligne de 9 % mi-2011 après 9,2 % au quatrième trimestre 2010, dernier point connu.

*
* *

Au total, le redressement de l'emploi qui est intervenu courant 2010 nous paraît devoir se prolonger. C'est du reste ce que met en évidence les indications sur l'évolution de l'emploi salarié marchand au cours du premier trimestre. Celui-ci a progressé d'un peu moins de 60 000 postes. En particulier, l'industrie comme le secteur de la construction sont redevenus des secteurs créateurs nets d'emplois au cours du premier trimestre et ce pour la première fois depuis 2000 en ce qui concerne l'industrie. Nous retenons que ce rythme de progression pourrait quelque peu fléchir dans la deuxième partie de l'année en relation avec une modération du rythme de l'activité. En revanche, les créations nettes d'emplois seraient suffisamment importantes pour permettre la poursuite du recul du nombre de demandeurs d'emplois. ■

⁷ L'amélioration des conditions sur le marché du travail marqué par des créations nettes d'emploi se traduirait par une remontée du nombre de demandeurs d'emploi qui avait pu précédemment se retirer du marché.

Coe-Rexecode : l'analyse économique au service des entreprises et du débat public

1 Une mission de veille conjoncturelle

Coe-Rexecode assure un suivi conjoncturel permanent de l'économie mondiale et des prévisions économiques à l'attention de ses adhérents.

L'adhésion à Coe-Rexecode, c'est l'accès à :

- un éclairage permanent sur les évolutions de la conjoncture économique et financière mondiale,
- des prévisions macroéconomiques argumentées mises à jour chaque trimestre,
- un lieu d'échange avec les adhérents et les économistes de Coe-Rexecode dans le cadre de réunions mensuelles,
- une équipe disponible (économistes, statisticiens, documentalistes) à même de répondre rapidement à vos questions d'ordre macroéconomique.

Coe-Rexecode apporte à ses adhérents une compréhension de l'évolution de la conjoncture mondiale. L'insertion de l'équipe de Coe-Rexecode dans le monde de l'entreprise façonne l'originalité et la pertinence de ses analyses. Les travaux de Coe-Rexecode sont réservés de manière exclusive à ses adhérents.

2 Une mission de participation au débat de politique économique

La participation au débat public de politique économique est soutenue par des membres associés (issus des grandes fédérations professionnelles), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et des membres partenaires (entreprises). L'activité de participation au débat de politique économique comporte trois volets : des travaux d'études spécifiques, un cycle de réunions de politique économique et l'organisation des *Rencontres de la croissance*.

• Un cycle de réunions sur des questions de politique économique

Plusieurs thèmes d'actualité sont abordés lors de réunions de travail préparées par Coe-Rexecode auxquelles participent des représentants des membres associés et partenaires, des économistes et, le cas échéant, d'autres personnalités extérieures.

Les axes de nos travaux portent sur *le financement de la protection sociale, l'emploi, la compétitivité de l'économie française et l'évaluation économique des politiques de protection de l'environnement*.

• Les travaux d'études spécifiques

Coe-Rexecode conduit régulièrement des travaux d'analyse de secteurs-clés de l'économie française. Ces études visent à approfondir la connaissance du système productif qui constitue l'originalité de la démarche de Coe-Rexecode. L'objet de ces travaux est en particulier d'isoler les ressorts de la compétitivité de secteurs d'activité spécifiques et les leviers à actionner pour une politique économique de développement des entreprises.

• Les Rencontres de la croissance

Coe-Rexecode organise depuis 2003 les *Rencontres de la croissance*, placées sous la présidence du Premier Ministre. L'institut publie à cette occasion un ouvrage aux Éditions Economica, remis au Premier Ministre et largement diffusé. Les titres des ouvrages précédents étaient : *Des idées pour la croissance*, ouvrage recueillant les contributions de 77 économistes, *La croissance par la réforme et Demain l'emploi si...* (disponibles en librairie, Éditions Economica). Ces manifestations ont pour but d'éclairer l'ensemble des acteurs économiques et sociaux (entreprises, fédérations professionnelles, administrations, personnalités politiques et de la société civile...) sur les modalités et enjeux de la croissance, de débattre des réformes structurelles qu'elles impliquent, d'examiner le chemin parcouru au cours des dernières années et d'envisager celui qui reste à parcourir vers l'objectif d'une croissance durable au rythme de 3 % par an.

Les adhérents de Coe-Rexecode

L'adhésion à Coe-Rexecode est ouverte à tous, entreprises, administrations, fédérations professionnelles, quelle que soit leur taille. Les 80 adhérents correspondants de Coe-Rexecode comptent de grandes entreprises industrielles, des banques, des organismes de gestion financière, des fédérations professionnelles et des administrations. Les membres associés sont les adhérents qui soutiennent les études sur le système productif et la participation au débat de politique économique.